

Discours de M. François BORDRY, Président de VNF,
Maison de l'Amérique latine
15 juillet 2008

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Messieurs les Directeurs,
Chers amis,

Voilà plus de 13 ans que je vis avec la voie d'eau une aventure passionnante. Cette aventure, dont on ferme un chapitre aujourd'hui, je l'ai partagée avec l'ensemble des agents de Voies navigables de France et des services de navigation, mais aussi avec les clients de la voie d'eau, chargeurs, transporteurs, professionnels du tourisme, qui ont pris chacun leur part dans le renouveau de la voie d'eau. Cette aventure a aussi trouvé pour partenaires de nombreux élus, parlementaires ou élus des collectivités territoriales qui, en précurseurs, ont trouvé en la voie d'eau un formidable levier au service des enjeux de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Je ne vous cacherai pas que je quitte cet établissement avec une très grande émotion, une émotion amplifiée, d'ailleurs, par tous les messages de sympathie qui, depuis quelques semaines, pleuvent de toutes parts... Vous le savez, pour beaucoup d'entre vous, j'ai vécu deux grandes aventures professionnelles, la construction de l'Europe d'abord, pendant plus de vingt années passionnantes au service du Parlement européen, et notamment aux côtés de Mme Simone VEIL.

La 2^{ème} grande aventure de ma vie professionnelle, dans laquelle m'avait lancé Bernard BOSSON, fut de chercher à reconstruire le système français de voies navigables et de mettre en place, dans ce secteur, un service public rénové à la hauteur des enjeux, bien connus aujourd'hui mais qui commençaient tout juste à se faire jour à cette époque.

En effet, il paraît incongru à présent, tant le chemin parcouru est immense, de rappeler ce qu'était la voie d'eau il y a de cela seulement une petite quinzaine d'années... A cette époque, elle était considérée par presque tous - et surtout par les experts ! - comme un mode obsolète et définitivement ringard ! A mon arrivée à la tête de VNF, l'information du matin portait trop souvent sur des avaries d'ouvrages, avec en moyenne une brèche par semaine par laquelle se vidait un canal...

Il fallait alors une sacrée dose d'optimisme pour croire à l'avenir du mode fluvial et en faire partager la conviction. Dans ce contexte, il fallait vraiment un « esprit commando » et une détermination à toute épreuve pour mettre en place les conditions mettant fin au déclin du transport fluvial et lui permettant de retrouver la voie du développement.

Il fallait aussi, sur tous les petits canaux désertés par les péniches de transport, assumer la reconversion vers le tourisme comme étant une activité tout aussi noble que le transport et tout aussi structurante pour les territoires traversés. Ainsi, après l'époque des pionniers, a pu commencer à se structurer une véritable économie du tourisme autour d'un réseau clairement reconverti à cet usage. Je resterai très fier d'avoir pris l'initiative de proposer au Gouvernement de l'époque de défendre l'inscription du canal du Midi au Patrimoine mondial, car c'est le classement de cet élément majeur du patrimoine de la voie d'eau française qui a donné ses lettres de noblesse au tourisme fluvial en France.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus essentiellement de convaincre mais de réunir les conditions pour asseoir définitivement le développement du mode fluvial.

Le chemin parcouru est considérable, à commencer par l'état du réseau qui s'est modernisé en profondeur notamment sur des axes aussi importants pour le transport que la Seine aval, l'Oise, le réseau du Nord ou la Moselle... Les progrès accomplis par VNF en matière de maîtrise d'ouvrage ont été considérables et sa capacité à réaliser de nouveaux programmes, toujours plus ambitieux, a crû d'une manière quasi-vertigineuse. La démarche de modernisation a aussi conduit à des changements culturels majeurs en termes d'exploitation, de maintenance et d'entretien des voies d'eau mais également en termes de développement durable. Toutes ses avancées ont permis de réaliser l'ensemble des engagements du Contrat d'objectifs et de moyens qui s'achèvera à la fin de cette année.

VNF a également piloté la révolution du transport fluvial en organisant et en accompagnant – rappelez-vous : l'an 2000, ce n'est pas si loin même si cela apparaît aujourd'hui la préhistoire du transport fluvial ! - l'abandon du tour de rôle, abandon qui seul a permis aux chargeurs d'envisager le retour vers le transport fluvial. La profession, sous l'impulsion de l'établissement, a diversifié ses marchés, opéré un important renouvellement des matériels fluviaux, renforcé ses capacités de formation. Avec le lancement d'« Entreprendre pour le fluvial », dont les débuts sont si prometteurs, c'est toute la filière qui se rassemble pour démultiplier ses capacités d'innovation, avec pour ambition de créer un pôle de compétitivité qui sera profitable à tous ceux qui veulent entreprendre dans ce secteur redevenu porteur.

Le challenge, c'est aussi, bien sûr, celui du canal Seine-Nord Europe. Depuis 1993 - avant même mon arrivée - tout l'établissement s'est investi fortement sur ce projet, depuis les études préalables jusqu'à la déclaration d'utilité publique attendue dans les prochaines semaines, avant le 15 septembre en tout cas, une attente certes impatiente mais sans réelle surprise depuis l'avis favorable du Conseil d'Etat rendu à la fin du mois de juin. Je suis fier de ce que l'établissement a prouvé en la matière, car l'établissement a relevé le défi de réaliser les études selon les méthodes les plus modernes et les plus exigeantes, et cela en respectant scrupuleusement un calendrier pourtant très contraint. Seine-Nord Europe est aujourd'hui un projet porté par le Président de la République, par le Gouvernement, par les Collectivités territoriales, par l'Europe et par les milieux socio-économiques. Il est d'ailleurs amusant de constater à ce stade que les Cassandre d'hier sont en passe de devenir les thuriféraires du projet ! C'est bien la preuve du succès de l'établissement. Je tiens à saluer tout particulièrement l'engagement de Nicolas BOUR et la mobilisation de son équipe. Après la rencontre du Ministre d'Etat et des Présidents de Régions, mercredi dernier, nous entrons vraiment dans la dernière ligne droite du projet. Soyez sûrs que j'en suivrai toutes les phases avec beaucoup de joie et de fierté, jusqu'à l'ouverture du canal !

Enfin, permettez-moi de citer un autre challenge qui me tient, lui aussi, particulièrement à cœur : celui de la valorisation du domaine. On commence à voir les fruits de ce que VNF peut faire avec l'expérience magnifiquement réussie des Docks du Port Rambaud : c'est bien la qualité des projets qui fait le succès du quartier, avec des retombées sonnantes et trébuchantes pour l'établissement, mais aussi avec, comme par surcroît, tous les avantages en termes d'image et de modernité que l'établissement en retire, sans oublier, ce n'est pas rien, une qualité de relations que cette démarche permet de nouer avec les collectivités territoriales, rendant possible d'aborder ensuite avec elles tous

les autres enjeux liés à la voie d'eau... Comment imaginer, avec la formidable vitrine que nous avons à Lyon, grâce à Jean-Paul VIOSSAT, grâce aussi à la qualité des liens tissés avec la Caisse des Dépôts, que l'établissement n'ait pas encore été autorisé à exporter ce modèle dans beaucoup d'autres villes où l'eau, grâce à ces interventions, peut « enchanter les rives », comme le résumait joliment le titre de l'exposition réalisée au début de l'année à la Cité de l'Architecture.

Toutes ces avancées, je tiens à le souligner, n'ont été possibles que par l'engagement et le professionnalisme des agents de VNF, sous la direction générale successive de MM. Christian PARENT, Alain BOROWSKI, Christian JAMET, Guy JANIN, François GAUTHEY et Thierry DUCLAUX.

Je ne cacherai pas, quelques jours avant de quitter VNF, le regret de ne pas avoir su convaincre l'Etat d'aller au bout de la démarche qu'il avait commencée en créant VNF et d'achever la construction d'un établissement qui maîtrise pleinement ses moyens financiers et surtout ses moyens humains et qui conserve sa réactivité et sa souplesse. Il convient de nourrir encore cet esprit d'entreprise dans l'établissement et de préserver sa capacité à innover, à explorer de nouveaux domaines voisins complémentaires de ses missions essentielles, à développer de nouveaux axes commerciaux, à étudier de nouvelles opportunités de recettes et à optimiser, finalement, la qualité de service pour en faire profiter l'ensemble des clients et des partenaires.

Le Président de la République et le Gouvernement ont fixé à l'issue du Grenelle de l'Environnement des objectifs ambitieux pour les modes massifiés. Pour que le transport fluvial soit en mesure de réaliser ces objectifs, il faut que VNF bénéficie d'une gouvernance forte et reconnue, disposant de réelles marges d'autonomie, pour impulser et soutenir les initiatives permettant à l'économie de

la voie d'eau d'être viable. La voie d'eau est une entreprise en plein développement : c'est donc d'un chef d'entreprise audacieux et responsable qu'elle a besoin. Je fais pleinement confiance au Chef de l'Etat et au Gouvernement pour offrir très prochainement à l'Etablissement une gouvernance à la hauteur de ses enjeux.

Il y a urgence : non seulement le canal Seine-Nord Europe franchira, dans les mois qui viennent, les dernières étapes décisives, mais il ne reste que quelques mois pour finaliser le prochain contrat de performance de l'établissement, contrat qui, je l'espère, traduira des ambitions fortes pour que soit poursuivie la modernisation du réseau à grand gabarit, notamment dans l'hinterland des grands ports maritimes. Il devra également traduire la polyvalence de la voie d'eau et introduire, donc, les développements nécessaires en termes d'aménagement foncier et de production hydro-électrique par des micro-centrales.

Avant de conclure mon propos, je tiens à remercier très chaleureusement, Dominique BUSSEREAU, qui me fait l'honneur et l'amitié d'être présent ce soir, pour l'intérêt qu'il a toujours manifesté envers le développement du mode fluvial.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des élus et tous les acteurs institutionnels, français et européens, présents ce soir, sans qui la voie d'eau ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Sachez qu'à la tête de l'établissement j'ai pu mesurer et apprécier votre engagement sans faille pour la voie d'eau. En cette période, plus que jamais favorable, je sais, au moment où je pars, pouvoir compter sur vous et sur votre détermination pour faire de la voie d'eau un espace économique exemplaire.